

Messages importants concernant les demandes de financement 2010-2011

En prévision de la refonte du Centre d'affaires électroniques du PSFM, des modifications ont été apportées à la demande de financement de cette année. Veuillez vous assurer de lire, de comprendre et d'appliquer les messages importants de sorte que votre demande de financement pour 2010-2011 reflète ces modifications.

VEUILLEZ ENJOINDRE QUICONQUE PARTICIPE AU PROCESSUS DE DEMANDE DE FINANCEMENT À LIRE, COMPRENDRE ET APPLIQUER CES MESSAGES IMPORTANTS.

Date limite de soumission de la demande

- Votre demande de financement du PSFM pour 2010-2011 doit être envoyée au Centre d'affaires électroniques du PSFM au plus tard à minuit, HE, le lundi 2 novembre 2009.

Modifications à la demande de financement de 2010-2011 :

- Veuillez prendre note que le texte de votre demande de financement de 2009-2010 ne sera pas transmis automatiquement à la demande de 2010-2011 parce que les questions descriptives sous toutes les catégories de service ont été modifiées pour mettre l'accent sur les changements dans les opérations, les programmes et les services, et ce, depuis la demande de financement de 2009-2010.

Section 1 : Plutôt que « Expliquez brièvement en quoi votre communauté est unique. » à la section 1 :

Précisez vos priorités stratégiques de la prochaine année financière et justifiez leur choix.

Section 6 : Gestion et administration :

Question 1 a : Quels changements dans votre communauté ou dans vos opérations influent sur la gestion et l'administration?

- b. Quelles modifications prévoyez-vous mettre en œuvre pour faire face à ces changements?
- c. Quelle est la hausse ou la baisse du financement requis à ces fins?

Sections 7 à 10 : Catégories de service :

Question 1 : Depuis votre dernière demande de financement, quels ont été les changements dans votre communauté ou dans vos opérations dans cette catégorie de service?

(Cela peut inclure une augmentation ou une réduction de la fréquence de déploiement du personnel, l'évolution démographique, la

dispersion, la clientèle cible, la dotation, le service d'approche, le bénévolat, les partenariats, les installations ou les facteurs socio-économiques.)

Question 2 a : Quels outils ou méthodes avez-vous employés pour cerner le besoin de changement dans cette catégorie de service?

b. Résumez les résultats particuliers, les recommandations ou d'autres données justifiant le besoin de changement du niveau de financement dans cette catégorie de service.

(Les sources peuvent inclure des recommandations ou des résultats d'évaluations des besoins de la communauté, des visites officielles ou des vérifications sur place, des sondages auprès des participants au PSFM, des évaluations des services, des rapports de dépenses trimestriels, des états financiers ou d'autres outils d'évaluation.)

Question 3 a : Quels changements votre Centre prévoit-il mettre en oeuvre pour répondre aux besoins signalés?

b. Quelle est la hausse ou la baisse du financement requis à ces fins?
(Cela peut inclure une augmentation ou une diminution de la dotation, des services, des activités, des installations, du bénévolat ou de partenariats.)

Question 4 : Nommez les partenaires, nouveaux ou existants, qui participeront directement à la mise en oeuvre de ces changements.

- Veuillez prendre note que certaines de ces questions sont divisées en plusieurs parties. Nous vous prions de formuler vos réponses en conséquence.

Au moment de remplir votre demande de financement :

- Éliminez les énoncés qui vont de soi. Nous savons que vous connaissez la valeur de votre travail. Elle fait partie du programme.
- Précisez les changements et les motifs pour lesquels vous avez besoin de plus de financement (ou moins) pour répondre à vos présents besoins.
- Soyez clair et concis au sujet des changements environnementaux ou des résultats des évaluations qui ont un effet sur vos budgets.
- Établissez le lien entre les changements dans les programmes, les services et le personnel, et les besoins précis, évalués et déterminés.
- Utilisez les sections rédactionnelles pour exposer les activités que vous prévoyez faire en 2010-2011, et non ce que vous avez fait antérieurement.

Veuillez prendre note des points suivants :

- Toute hausse ou baisse du niveau de financement sera recommandée en fonction de l'aptitude d'un CRFM à clairement identifier les changements sur le plan des besoins; à justifier ces changements à partir de méthodes

- et d'outils d'évaluation solides et à montrer comment des demandes appropriées et réalistes de hausse du financement peuvent combler ces besoins.
- Une hausse du financement par rapport à celui attribué l'an dernier ne sera pas recommandée à moins qu'on puisse justifier clairement les motifs des fonds requis.
 - L'examineur doit être en mesure de déterminer les changements qui seront mis en oeuvre sur le plan des opérations, du programme et des services, ainsi que les motifs sous-jacents et les coûts.
 - La DSFM pourra communiquer avec les partenaires indiqués à la question 4 lors de la visite annuelle sur place afin de vérifier leur niveau de participation.

Point saillant de l'examen

L'examen de la DSFM sera axé principalement sur les divergences entre l'affectation inscrite par le Centre dans l'entente de prestation de services du PSFM de 2009-2010 et les demandes formulées pour 2010-2011.

Pendant son examen la DSFM s'attend à ce que vous ayez indiqué les modifications spécifiques dans les programmes ou les services qui pourraient justifier une hausse ou une réduction des fonds attribués. Par conséquent, utilisez les sections rédactionnelles sous chacune des catégories pour préciser exactement les changements apportés dans votre environnement ou dans vos opérations par rapport à l'an dernier.

La valeur monétaire des fonds demandés doit refléter avec précision le niveau des programmes et des services proposés, y compris la dotation en personnel. Pendant l'examen, nous comparerons votre demande aux prévisions et dépenses réelles de l'année en cours afin d'évaluer les divergences et les écarts.

N'incluez pas les éléments suivants dans votre demande de financement de 2010-2011 :

- Personnel du modèle national des services à la jeunesse;
- Postes de liaison avec les familles des centres intégrés de soutien du personnel / unités interarmées de soutien au personnel;
- Financement des projets pilotes approuvés en cours.

Des renseignements concernant la méthode de demande de ces fonds seront communiqués dans le cadre d'un appel de propositions distinct qui sera annoncé à une date ultérieure.

Si vous avez d'autres questions non traitées dans le présent document ou si vous avez besoin de précisions, n'hésitez pas à communiquer avec votre gestionnaire des opérations régionales.